

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE MONITEUR SAUMUROIS

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.
Un an. . . 48f. » 24f. «
Six mois. . 40 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

AFFAIRES D'ORIENT.

On écrit de Vienne au journal le *Pays* :
« Les cours d'Allemagne ont noblement et énergiquement résisté aux suggestions habiles et entraînant de la cour de Saint-Petersbourg. Après avoir reçu de l'empereur d'Autriche l'accueil le plus sympathique, le comte Orloff a dû rapporter à son maître un refus assez positif et des observations très-vives en faveur de la dernière note de la conférence de Vienne... »

« Quant à ceux qui veulent bien supposer que l'Allemagne imposera à la Russie, sous menace de guerre, l'évacuation immédiate des Principautés danubiennes, ils sont, je crois, dans l'erreur et dans l'exagération : l'Allemagne a tout fait et fera tout encore pour maintenir la paix. Si la Russie s'obstine, elle n'aura garde de la soutenir; mais elle restera neutre tant que ses intérêts et son territoire ne seront pas directement mis en question. C'est pour exercer cette neutralité de surveillance que l'Autriche envoie une armée dans ses provinces du Danube; c'est aussi pour cela que la Prusse et les Etats scandinaves font des armements considérables. »

« Il n'y a, croyez-le, qu'un seul cas, celui où l'armée russe passerait le Danube, qui est jusqu'à présent posé par l'Autriche et qui la déterminerait à agir contre la Russie. »

« Tout cela a été dit à l'ambassadeur extraordinaire du Czar. A ces déclarations très-nettes, l'empereur d'Autriche a joint, m'assure-t-on, une lettre pressante pour son ancien allié l'empereur Nicolas; il fait un dernier appel à sa haute raison, à sa loyauté, aux liens si nombreux qui unissent ensemble la Russie à l'Allemagne, il plaide une dernière fois la cause de la paix européenne. Cette lettre sera arrivée à Saint-Petersbourg à peu près en même temps que celle de l'empereur des Français, que l'on dit très-conciliente, mais très-digne et très-énergique à la fois... »

« Les dernières nouvelles de Saint-Petersbourg sont cependant peu rassurantes. On y connaissait en partie les résultats négatifs de la mission du comte Orloff. Le parti de la paix et de la raison, M. de Nesselrode surtout, redoublait d'efforts pour faire adopter une politique plus conciliante et moins dangereuse; d'autres, au contraire, n'écoutant que l'orgueil et le fanatisme, ne veulent rien céder, et demandent à tout prix la guerre. Malgré tout le

mystère qui entoure toutes les décisions du Gouvernement, la cour et le peuple lui-même semblaient très-émus et très-inquiets de l'avenir. »

« La santé du Czar est mauvaise depuis quelque temps; on le dit triste et irritable. Il surveille cependant avec beaucoup d'activité les opérations et les préparatifs militaires, confère journellement avec ses conseillers et attend avec une grande impatience les diverses dépêches qui lui arrivent des cours d'Europe. »

« Les ambassadeurs de France et d'Angleterre faisaient leurs préparatifs de départ et s'attendaient à être incessamment rappelés. »

« Je ne vous ai point annoncé le départ du prince Windischgrätz, parce que je le crois subordonné aux prochaines nouvelles de Russie. »

« Je vous le répète, l'anxiété est vive ici et en Allemagne; l'opinion publique, assez peu favorable à la Russie, ne conserve pas d'illusions sur la réponse et la décision de l'empereur Nicolas. — d'Altemberg. »

Une correspondance particulière de Constantinople, du 31 au matin, nous donne quelques détails qui méritent d'être signalés.

Le nouveau convoi turc, destiné à la côte d'Asie, était prêt à prendre la mer, et comme le temps s'était un peu amélioré et que le vent du sud commençait à s'élever, on pensait qu'il pourrait appareiller dans la soirée. On assurait que les amiraux avaient formé trois grandes divisions de navires de guerre à vapeur, et que ces divisions devaient continuer à croiser dans la Mer-Noire, qu'on regardait comme interdite, désormais, aux vaisseaux russes.

Le nouveau système de fortifications de Constantinople avait été adopté par la commission mixte, nommée à cet effet. Il allait être soumis au Divan. On ne doutait pas de son approbation.

On annonçait le prochain départ de deux officiers français, envoyés à l'armée d'Asie. — Charles Schiller. — (*Univers*.)

Des lettres de Constantinople, du 6 février, annoncent que le départ du Sultan pour Andrinople est fixé à la mi-mars.

— L'armée russe sur le Danube dépassera bientôt 200,000 hommes.

Notre correspondance ordinaire de Berlin signale un bruit, d'après lequel la Russie aurait ourdi des intrigues dans les petites cours et notamment Munich et Dresde. Il est évident que son intention est

de semer la dissension dans la Diète-Germanique. On croit que MM. de Pforten et de Bess, ministres dirigeants en Bavière et en Saxe, ont reçu des décorations de l'empereur Nicolas.

Berlin, 15 février. — On lit dans la *Correspondance prussienne*. Dans la question actuelle en Orient, les espérances de paix disparaissent, toute tentative de paix sera infructueuse jusqu'au moment où un revirement des événements fournira quelque base nouvelle. — Le bruit que l'on répand qu'il existe de nouvelles propositions n'a aucun fondement et n'est propre qu'à égarer l'opinion en la trompant sur la gravité de la situation. La Conférence de Vienne ne peut plus chercher de nouveaux compromis avec la Russie; elle n'est pas autorisée à réclamer de nouvelles concessions de la Porte, d'après la réponse de la Russie aux dernières propositions qui lui ont été faites avec le concours des Puissances allemandes amies. Il ne reste plus qu'à laisser les événements suivre leur cours, jusqu'à ce que de nouveaux incidents arrivent.

Actuellement la Russie n'a pas de motifs de reprendre des négociations sans espoir de réussite. — Les bruits répandus par les journaux français, de la reprise des négociations avec de nouvelles propositions des Puissances allemandes, ne méritent aucun crédit. — Havas.

INTÉRIEUR.

Le *Moniteur* publie un important rapport de M. le ministre de la guerre, indiquant à l'Empereur de nombreux perfectionnements dans l'arme de l'artillerie. Il résulte de ce travail, que le nombre des régiments de cette arme est porté de 14 à 16, dont 5 à pied, 7 montés, et 4 à cheval.

La feuille officielle publie, en outre, de nombreuses nominations dans le corps de l'artillerie et dans l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur. — Havas.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — Le gouvernement anglais reçoit tant d'offres de services de bâtiments pour le transport des troupes qu'il est embarrassé du choix. De nombreux officiers supérieurs s'offrent pour faire partie de l'expédition d'Orient. — Havas.

CANADA. — « Quebec, 1^{er} février. — Le palais du Parlement et la bibliothèque ont été détruits par un incendie, à deux heures du matin : on a pu

FEUILLETON

LE CASTEL DU DIABLE.

HISTOIRE CYNÉGÉTIQUE.

(Suite.)

Le comte, une fois encore, se trouvait seul. Un flot de pensées l'assaillit, et dans ce flot une surtout domina, et s'empara de son esprit. Malheureusement une lourdeur subite, qu'il attribua à un trop grand abus des crûs généreux de sa belle hôtesse combinés avec les fatigues de la journée, s'empara de lui presque aussitôt. Il est assez difficile de raconter les rêves que l'on vient de faire; le réveil jette toujours sur eux un voile qui en obscurcit la plupart des détails. Nous ne saurions donc redire ceux qui agiterent le sommeil du comte; tout ce que nous en savons c'est qu'ils furent d'un orientalisme fort prononcé. Quand il s'éveilla, il aperçut la mystérieuse châtelaine assise à son chevet.

— Avez-vous bien dormi, comte? — Je dois avoir dormi quinze heures, Madame. — Quatre seulement, comte. — Impossible! — Voyez plutôt. Elle lui indiqua du doigt la pendule. La pendule marquait six heures à peine. — C'est drôle! continua-t-il, il me semble avoir dormi un siècle. — Etes-vous toujours curieux? — Oh! certes. — Voulez-vous savoir mon nom? — Je vous le demande à genoux. — Et mon histoire? — Je l'écoute de mes deux oreilles. — Serez-vous discret? — Comme la

tombe. — Le mot est ambitieux, mais n'importe! nous avons deux heures devant nous, écoutez-moi.

— Je suis d'origine persane et la fille d'un grand visir... Le comte fit un geste d'étonnement. — Vous voyez bien, dit-il, que nous sommes en plein conte arabe. — Attendez donc, impatient! avant d'être visir, mon père a été ambassadeur du shah de Perse à la cour de France, et je suis née, moi, à Paris, rue Saint-Honoré, et dans le voisinage du Palais-Royal. J'ai vécu quinze ans en France, et cela vous explique pourquoi, malgré mon origine, je parle votre langue aussi purement. — Et je comprends, moi, dit le comte, pourquoi, malgré votre costume, vous êtes si minutieusement Parisienne et femme de cour. — Monsieur le comte? — Madame? — Savez-vous que mon histoire est longue? — Tant mieux, Madame. — Tant pis! car si vous m'interrompez toujours, nous n'arriverons jamais à la fin. — Mille pardons, Madame, je vais être muet. — J'ai vingt-trois ans, il y en a cinq que j'ai quitté Paris et que mon père a été élevé par le Shah à la dignité de grand-visir. Deux mois après notre retour à Ispahan, mon père reçut une lettre de Paris, signée de l'ambassadeur autrichien, laquelle lettre lui recommandait énergiquement un maggyare du nom de ban Rodstock.

Le comte tressaillit : — Je le connais, dit-il. — Je le sais, reprit-elle. Attendez : le maggyare voyageait et se proposait d'aller dans l'Inde en traversant la Perse où il comptait séjourner une année. Mon père avait adopté à

Paris les habitudes européennes, et il avait renoncé à bon nombre de coutumes de notre pays, celles entre autres, de voiler soigneusement les femmes, de les séquestrer dans leurs appartements et de ne les montrer à aucun homme. Ma mère et moi portions assez fréquemment le costume des dames françaises. Le maggyare trouva chez mon père une hospitalité tout-à-fait européenne; il vécut deux mois dans notre intimité et ne s'aperçut presque jamais qu'il était en Perse. Il me trouva belle et il m'aima. Mais si mon père avait renoncé aux mœurs persanes, il était demeuré fidèle à la loi du Prophète qui nous défend toute alliance avec les gionns ou infidèles. Le maggyare était chrétien. Pour m'épouser, il fallait abjurer sa religion et embrasser le culte de Mahomet. Il n'y songea pas une minute et trouva beaucoup plus simple de m'enlever.

J'étais une enfant crédule et naïve; tout ce que je savais du monde je l'avais lu dans les livres de M. Crébillon fils et autres romanciers de votre pays. En outre je ne me voyais pas, sans frémir, destinée à un riche persan, ami de mon père et l'un des plus grands dignitaires de l'empire. Mon futur mari descendait de l'un des rois mages; il portait au petit doigt de la main gauche l'anneau de Salomon, et pour toute autre femme persane que moi, c'était la plus illustre des alliances. Malheureusement il avait une barbe blanche, et quand il passait dans les rues les fidèles étaient contraints de s'agenouiller, le front dans la poussière. Tout cela n'eût été rien encore; mais sa femme n'était point affranchie de cette adoration; bien

sauver une partie de la précieuse collection des livres que possédait le parlement. Les bâtiments étaient assurés moyennant 30,000 livres sterling. » — Havas.

REVUE DE L'OUEST.

Vihiers. — Un des jours de la semaine dernière, vers dix heures du soir, un marchand de bestiaux s'en revenait à cheval du marché de Vihiers, et portait quatre cents francs placés dans une ceinture passée autour de ses reins. Chemin faisant, il fit rencontre d'un individu de sa connaissance, qui le pria de le laisser monter en croupe derrière lui. La demande fut acceptée, et les deux cavaliers atteignirent le bourg de Saint-Hilaire-du-Bois. A cet endroit, l'homme qui se trouvait en croupe descendit sans rien dire et s'esquiva à travers champs. Quelques instants après, l'autre s'aperçut qu'il n'avait plus sa ceinture, et se hâta d'aller dénoncer celui qu'il présumait être son voleur. Ce dernier a été arrêté à Bressuire, où il s'était rendu à la foire, et a été, assure-t-on, trouvé nanti de la somme volée. (Maine-et-Loire.)

Angers. — Mardi 14, vers une heure après-midi, un incendie a éclaté dans un hangar appartenant à la ferme de l'Enfer, située dans le quartier Saint-Laud et habitée par les époux Belliard, qui en sont les propriétaires. Après avoir dévoré en un clin-d'œil une charette, une machine à broyer le chanvre et une certaine quantité de foin, de lin, de chanvres, et d'autres objets combustibles, le feu s'est communiqué aux bâtiments d'habitation qui n'ont pas tardé à devenir la proie des flammes, favorisées par le vent. Le mobilier tout entier, ainsi que cent cinquante doubles décalitres de blé, et soixante de graines de lin se trouvent à peu près complètement perdus.

La perte occasionnée par ce sinistre peut être évaluée à environ sept ou huit mille francs.

Rien n'était assuré, ni les bâtiments, ni le mobilier, ni les marchandises.

La justice informe.

On a remarqué l'activité et le zèle déployés dans cette circonstance par les ouvriers de la filature de M. Lainé, qui, guidés par M. Lainé lui-même, sont accourus sur le lieu du sinistre, aussitôt qu'ils ont aperçu les flammes, et ont puissamment contribué à se rendre maître de l'incendie. (Union de l'Ouest.)

Dimanche dernier, un matelot, en veine de gaieté, se rendait de la Pyramide à Angers, dans l'omnibus. Voulant donner aux autres voyageurs et aux passants un échantillon de son agilité, il lui prend fantaisie de passer par une des fenêtres, de grimper sur la voiture, et le véhicule roulant toujours, de se livrer à toutes sortes de gambades plus ou moins périlleuses, puis il descend dans l'intérieur, et remonte ensuite, faisant toujours force tour d'adresse, lorsque l'omnibus débouchant du faubourg Bressigny et notre homme cherchant, en cet instant, un point d'équilibre sur l'impériale, survint un choc qui le jeta à terre. La chute fut si violente qu'on le crut mort : il n'en était rien ; heureusement il en a été quitté pour quelques blessures sans danger. C'est ainsi qu'en voulant donner une leçon d'adresse, il a reçu une leçon de prudence. (Union de l'Ouest.)

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Une session d'examen pour le baccalauréat ès-sciences s'ouvrira à Rennes, le 1^{er} avril prochain, et pour le baccalauréat ès-lettres, le 20 avril.

Les candidats qui désirent s'y présenter devront satisfaire préalablement aux prescriptions des règlements des 5 et 7 septembre 1852.

ACADÉMIE DE MAINE-ET-LOIRE.

Par arrêté de M. le recteur de l'Académie de Maine-et-Loire, en date du 10 février 1854, la commission d'instruction primaire se réunira à l'hôtel de la Préfecture, le lundi 3 avril prochain, à huit heures du matin, pour l'examen des aspirants au brevet d'instituteur, et le mercredi 5, à la même heure, pour l'examen des aspirantes au brevet d'institutrice et de directrice de salle d'asile.

Chaque candidat devra se faire inscrire au secrétariat de l'Académie, un mois d'avance, et déposer, à l'époque de son inscription :

1^o L'extrait de son acte de naissance ;

2^o Une déclaration, constatant qu'il ne s'est présenté devant aucune commission d'examen, dans l'intervalle des quatre mois qui précèdent l'ouverture de la session ;

3^o L'indication de celles des matières comprises dans la deuxième partie de l'article 23 de la loi du 15 mars 1850, sur lesquelles il demande à être interrogé.

Sa signature devra être légalisée par le maire de la commune où il réside.

Pour être admis aux épreuves de l'examen, il faut être âgé de dix-huit ans au moins.

L'inspecteur de l'enseignement primaire,

GELLERAT.

FAITS DIVERS.

On mande de Bordeaux, 10 février :

» Avant-hier, vers sept heures, un groupe de curieux entourait, sur le cours de Tourny, une élégante et spacieuse voiture de voyage, appartenant, nous dit-on, à un noble Russe, que les événements d'aujourd'hui, forceraient à quitter notre ville.

» Cette voiture ou plutôt cet appartement roulant est disposé de manière à ce que le voyageur ne trouve à regretter en route aucune des commodités auxquelles il peut être habitué chez lui. Nous avons remarqué, à l'intérieur du véhicule, pendant le court espace qu'il a stationné devant une des maisons du cours, un compartiment servant de bibliothèque et renfermant une cinquantaine de volumes, richement reliés. Plusieurs autres compartiments, servant, l'un de buffet, l'autre de toilette, ajoutent encore aux agréments de ce boudoir de voyage. Enfin, un élégant lit de repos et une table en acajou, adossée contre le siège du cocher, recouverts, l'un de riches fourrures, et l'autre d'un tapis de Perse, complètent l'ameublement. Tout est disposé avec le plus grand goût, et arrangé de manière à ce que la place soit ménagée le plus possible.

» Cette voiture a, dit-on, coûté 40,000 fr. et a été faite à Vienne. » (Maine-et-Loire.)

— Voici, dit le *Courrier du Nord*, une anagramme fort curieuse et de circonstance, trouvée, nous assure-t-on, par un honorable magistrat, président de l'un des comices de l'arrondissement de Valenciennes. En combinant les soixante-dix lettres de la phrase suivante : *A Sa Majesté Impériale le Tzar Nicolas, souverain et autocrate de toutes les Rus-*

sies, on trouve lettre pour lettre, sauf la voyelle O, qui seule est doublée : « TA VANITÉ SERA TA PERTE ; ELLE ISOLE LA RUSSIE ; TES SUCCESSIONS TE MAUDIRONT A JAMAIS. »

— Le capitaine Ericsson a écrit aux journaux américains qu'il ne peut pas y avoir le moindre doute sur le succès du navire calorique. Les nouvelles machines sont terminées ; elle ont été essayées pendant plusieurs jours, et la régularité de leur marche prouve que les difficultés pratiques qui avaient accompagné leur précédente installation ont complètement disparu. Le volume des nouvelles machines est très-réduit. Elles fonctionnent d'après le même principe qu'auparavant, si ce n'est que l'air atmosphérique condensé est substitué, comme force motrice, à l'air atmosphérique ordinaire.

Ce changement permet d'augmenter la puissance qui n'est plus limitée que par la force de résistance des machines à la pression de l'air condensé. C'est sur ce point que l'on a éprouvé quelques difficultés qui ont amené des retards. Mais l'obstacle est à peu près surmonté, et le public pourra prochainement juger par l'expérience des mérites du navire calorique. (Industrie.)

— On écrit dans le *Journal du Havre*, du 11 février :

« L'échouement du grand navire anglais *Grace-Mac-Fae*, sur la côte de Plouguereau, que nous avons mentionné dans notre numéro du 5 de ce mois, a produit un exemple assez frappant de l'extension qu'ont prise les communications par le moyen de la télégraphie électrique, ainsi que de la régularité avec laquelle elles s'opèrent.

« Le jour où le commissaire de marine du quartier de Roscoff se rendit sur les lieux du naufrage, il fit connaître, d'après les papiers trouvés à bord, à M. le consul-général d'Angleterre à Brest, le nom du navire et celui des armateurs auxquels il appartenait. Aussitôt le consul-général manda à ceux-ci, par la voie du télégraphe, le naufrage de leur bâtiment et les circonstances dans lesquelles les courants et les vents l'avaient jeté sur les côtes de Finistère. Le même jour, dans la soirée, M. le consul recevait la réponse suivante à la dépêche qu'il avait expédiée le matin : « *Faites le nécessaire et donnez-nous les détails.* » Ce qu'il y a de presque aussi remarquable dans la célérité de cette correspondance que cette célérité même, c'est que les propriétaires du navire sauveté habitent une ville d'Ecosse ; il a fallu pour avoir une réponse d'eux que la dépêche de Brest, après avoir touché d'abord à Paris, ensuite à Londres, ait été les chercher dans le lieu de leur résidence.

VARIÉTÉS.

(Suite et fin.)

D'Égine, nous cinglâmes vers Syra.

L'importance de cette île ne date que de la révolution hellénique. Sa position, sur la route de la Mer-Noire et de la Méditerranée, et surtout son voisinage de Chios, furent cause de sa prospérité. En peu d'années, on vit s'élever sous les pieds de l'ancienne ville, qui ne comptait guère plus de cent maisons, la première ville de commerce du royaume hellénique. Ce n'est pas pourtant à Syra qu'on peut avoir une idée de l'importance de la marine marchande de la Grèce. C'est à Constantinople qu'il faut aller pour voir cet essaim d'enfants de la mer.

au contraire, elle devait s'incliner devant lui et lui baiser les pieds toutes les fois qu'il daignerait la visiter. Or, vous sentez que mon éducation européenne et mes récents souvenirs de Paris, où les hommes, au lieu de se faire adorer par les femmes, ont coutume de passer une moitié de la journée à leurs genoux, ne contribuaient nullement à me faire envisager le mariage persan sous un jour agréable...

Le maggyare était beau, il était élégant et riche ; les perles fines et les rubis étincelaient sur son dolman ; il avait un langage séduisant, poétique, un ceil qui fascinait... Je l'aimai. Il arriva qu'un jour mon père, en sa qualité de grand-visir, fut obligé de partir pour une province du littoral qui s'était rebellée, et comme un grand seigneur persan emmené toujours sa famille avec lui, ma mère et moi fûmes du voyage. Le maggyare demanda à mon père la permission de l'accompagner ; mon père y consentit. Nous fixâmes notre résidence au bord de la mer, non loin de l'embouchure du Gange. Alors mon père fut contraint de se mettre à la tête d'une armée et de marcher contre les insurgés. Son absence devait être de huit jours. Elle me perdit.

Un soir, le maggyare fut plus éloquent, plus persuasif que de coutume ; il me parla de cette existence moitié orientale, moitié européenne de son pays, existence qui me rendait le luxe et le faste indolent du mien sans m'en imposer les préjugés. Il m'ébranla ; mais j'essayai de résister encore... Il m'offrit alors de m'épouser

selon les lois européennes, et sans m'obliger à changer de religion. J'étais indécise déjà, je fus vaincue par cette dernière offre. Un navire hollandais était en rade. Nous profitâmes d'une nuit obscure, je gagnai à prix d'or deux serviteurs de mon père, ils trouvèrent une chaloupe et nous accostâmes le navire hollandais qui appareilla au point du jour. De là datent mes infortunes. Le maggyare était brutal, emporté.

Nous débarquâmes en France, nous vîmes à Paris d'abord. Là, Michaël, c'est ainsi qu'il se nomme, se montra d'une jalousie féroce et sans exemple. Il me déroba à tous les yeux. Il avait acheté un petit hôtel rue du Bac, entre cour et jardin, isolé, perdu. C'est là qu'il s'enferma avec moi, là qu'il trouva moyen de si bien dissimuler mon existence, que nul de ses amis, et vous étiez du nombre, ne soupçonna jamais qu'il ne vécut pas entièrement seul... — Comment ? interrompit le comte, vous étiez là à Paris, rue du Bac ! — Oui, comte. — Il était donc bien jaloux ? — Ecoutez : un jour j'eus le malheur de me mettre à la croisée et d'encadrer ma tête dans une touffe de clématites grimpan aux persiennes, savez-vous ce qu'il fit ? — Il ferma la croisée, sans doute. — Il me donna un coup de poignard, qui, grâce à une broche en diamants que j'avais au col, ne fit que m'effleurer. — Horreur ! s'écria le comte.

Mon boudoir était attaché au salon, la cloison était mince, j'entendais facilement ce qu'on y disait. Ainsi,

mon cher comte, je vous connais depuis longtemps, je vous ai vingt fois entendu soutenir de paradoxales, chevaleresques et folles théories, j'aimais votre esprit, j'aimais votre bravoure, j'aimais... — Oh ! interrompit le comte vivement, assez, Madame, je deviens fou... — Soit. Je poursuis : nous passâmes trois mois à Paris, moi enfermée, lui négociant je ne sais quelle ténébreuse intrigue qui, sans doute n'aboutit point, car un soir il entra brusquement chez moi et me dit : — Nous partons dans une heure. Plusieurs fois, depuis que j'appartenais à cet homme, je lui avais rappelé sa promesse et je lui demandais : — Quand m'épouserez-vous ? — Dans mon pays, m'avait-il répondu.

Nous partîmes. Ce fut ici qu'il m'amena. Il avait bien encore une terre en Hongrie, mais il ne l'habitait que rarement, me dit-il. Il m'aimait, il est vrai, son amour était une adoration perpétuelle. Il m'entourait de ce luxe splendide, de ces soins délicats, de ces menues attentions dont, seuls, les grands seigneurs de la cour de France semblent posséder le secret. De nombreux serviteurs obéissaient à mes moindres gestes, prévenaient mes plus futiles desirs. Je n'avais pas le temps de faire un souhait qu'il se trouvait accompli.

(La suite au prochain numéro.)

Mais Syra n'est déjà plus l'Orient, c'est un terrain neutre, comme toute ville commerciale.

Un bateau à vapeur se rendait à Tine, à l'occasion de la fête de la Vierge; car le 25 mars et le 15 août sont les deux jours solennels de cette île. Je fus curieux de m'y rendre et d'y voir cette foule qui y accourt de tous les endroits de la Grèce, de l'Asie, souvent même de la Russie, pour vénérer une madone miraculeuse. Là, dit-on, les aveugles recouvrent la vue, les perclus l'usage de leurs membres. Le pays, avant tout, se ressent de l'influence protectrice de la madone; les fidèles, qui, chaque année, viennent la visiter, y laissent de nombreuses offrandes qui servent à entretenir une riche église, des écoles publiques, à doter de pauvres filles et à faire élever des jeunes gens d'élite soit dans l'Occident, soit à Athènes.

Les femmes de Tine sont belles parmi les belles. Les hommes sont la plupart marins. Dans les mœurs de cette île, ainsi que de toutes celles où le Turc n'apparaissait que de temps à autre pour lever le tribut, on s'aperçoit d'une légère nuance dans les coutumes et usages. Ce n'est pas que le génie particulier à la nation hellénique se perdit en aucun temps; mais sous la domination ottomane ou vénitienne, il prenait une couleur plus ou moins orientale ou européenne. Dans quelques îles de l'Archipel, on retrouve de vieux noms de familles italiennes et françaises, ainsi que la trace des mœurs de ces temps reculés.

A mon retour à Syra, je retrouvai le bâtiment de guerre d'exploration qui me transporta sur son bord à Nauplie.

Pausanias (liv. II, chap. XXXVIII) affirme que le fondateur de Nauplie est Nauplius, fils de Neptune. Strabon (liv. VIII, chap. VI) attribue le nom de cette ville à une autre étymologie, tirée des vaisseaux qui sans cesse entraient dans ce port. Pausanias (liv. II, chap. XXXVIII) parle de ruines de murailles dont on voit encore aujourd'hui les vestiges.

Les Vénitiens, les Français et les Turcs, tour à tour, ont passé par Nauplie.

Le 30 novembre 1822 fut un jour glorieux; la prise de Nauplie assura à la Grèce en armes un siège fixe pour son gouvernement et un abri pour ceux qui s'y réfugiaient. La marche triomphante d'Ibrahim-Pacha s'arrêta seulement devant Nauplie et ses redoutables fortifications.

Lors de la domination turque il n'était permis à aucune famille chrétienne de s'y établir. En 1824, Nauplie renfermait dans ses murs une population de 30,000 âmes. Emerson remarque, dans son voyage, qu'en proportion de son étendue, c'était la ville la plus peuplée de l'univers. Aujourd'hui, elle compte

une population de 5,000 âmes, en comprenant celle du faubourg Pronola, fondé par Capo-d'Istria. — Marino. — (Moniteur.)

CHRONIQUE LOCALE.

M. Persac, ancien juge de paix, a été nommé juge suppléant du canton de Gennes, en remplacement de M. Baudry, démissionnaire. P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

« On a reçu des nouvelles de Constantinople du 6 février. — Une dernière attaque des Russes contre le fort Saint-Nicolas (Chekvelik) a été repoussée.

Les deux pachas polonais récemment nommés, ont débarqué à Trébizonde, pour se rendre à l'armée d'Asie. — Des nouvelles d'Athènes annoncent une révolte de Chrétiens dans l'Épire. — Havas.

RAPPORT fait au comité des manufactures de l'Académie de l'Industrie, par M. le docteur DE ST-ANTOINE.

Messieurs, vous avez demandé à votre commission un rapport sur la Pâte pectorale de M. Georgé, pharmacien à Epinal (Vosges); voici celui qu'elle m'a chargé de vous présenter :

La gomme arabique et la réglisse font la base de cette composition, qui, préparée par un procédé mécanique à la vapeur, conserve, sous l'influence de cette préparation, la belle couleur jaune-clair que lui donne la racine de réglisse.

Tout le monde connaît cette racine (*Glycyrrhiza Glabra*) longue, traçante, adoucissante et mucilagineuse. On l'emploie avec avantage, depuis un temps immémorial, en infusion, dans les maladies inflammatoires de poitrine, des voies urinaires, dans les rhumes et les affections catarrhales. Unie à la gomme arabique, puissant émoulin, ayant elle-même la propriété de calmer la toux, celle de faciliter l'expectoration, de combattre les phlegmasies muqueuses naissantes, elle devait être naturellement d'un grand secours à la médecine. Elle l'a été, en effet, de tout temps; mais, comme beaucoup de médicaments utiles, qu'on méprise souvent à cause de leur abondance même, elle était tombée dans l'oubli.

M. Georgé a donc eu une heureuse idée en la resuscitant. Par une manipulation qui lui appartient, il en a fait un *Bonbon pectoral*, dont les propriétés efficaces ont été constatées dans les irritations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, par un grand nombre de docteurs en médecine de Paris, de France et de l'étranger; nous n'avons rien à ajouter à leur témoignage.

Qu'il nous soit seulement permis de déclarer ici, que la Pâte de M. Georgé (actuellement transférée, 28, rue Taitbout, Chaussée-d'Antin, à Paris), se trouve dans toutes les pharmacies, vaut les meilleures Pâtes pectorales les plus en vogue. Ces dernières ne sont à la portée que des personnes riches; la sienne, vendue moitié moins cher, est à la portée de toutes les fortunes.

M. Georgé a pensé au peuple: en lui offrant à bas prix, un produit pectoral, dont l'efficacité est incontestable, il le sert utilement. En conséquence, votre rapporteur n'hésite pas à le recommander à la commission des récompenses. (M. Georgé a été honoré d'une médaille en argent, le 20 juillet 1843 et d'une médaille en or, le 15 juin 1845.)

Paris, le 2 juillet 1843.

35 ANNÉES de succès et les attestations des plus célèbres médecins, ne laissent aucun doute sur l'efficacité de la PÂTE DE REGNAULD AÎNÉ, contre les rhumes, catarrhes, enrouements et irritations de poitrine.

Cette pâte ne se vend qu'en boîtes entourées d'une bande de papier vert, sur laquelle se trouve l'empreinte de la signature REGNAULD AÎNÉ. — A Paris, rue Caumartin, 45.

GUÉRISON DES MALADIES NERVEUSES DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS PAR LE CHARBON DU D^r BELLOC.

Le rapport, approuvé par l'Académie impériale de médecine, constate que les personnes atteintes de maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, et chez lesquelles la digestion ne s'opère qu'avec difficulté, ont vu, en quelques jours, les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître, par l'emploi de la POUDRE ou des PASTILLES DE CHARBON DU D^r BELLOC.

On trouve, dans l'instruction qui accompagne chaque préparation, quelques-unes des observations consignées dans le rapport académique.

La pâte de Regnauld aîné, la poudre et les pastilles de Belloc se trouvent :

A Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Châlons-sur-Loire, GUY, ph.; Châteaufort-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, BONTÉMS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSION, ph. (662)

BOURSE DU 16 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 97 50.
5 p. 0/0 baisse 55 cent. — Fermé à 68.

BOURSE DU 17 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 97 50.
5 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 67 90

BUREAUX A PARIS, RUE DE SEINE-SAINTE-GERMAIN, 12.

Envoyer franco un Bon de Poste au nom de M. L. FAVRE, directeur.

ON S'ABONNE CHEZ LES LIBRAIRES, ET AU BUREAU DE L'Echo Saumurois.

4 FRANCS PAR AN POUR LA FRANCE. MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS ET RECETTES.

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'étranger, de nouveau, d' applicable et d'utile.

Par la variété et le nombre des articles que publiera le *Moniteur*, il remplacera un Journal d'Agriculture, de Jardinage, d'Industrie manufacturière et commerciale, des Inventions, d'Hygiène, d'Economie domestique, de Médecine et Chirurgie domestiques, de Médecine vétérinaire, de Jurisprudence usuelle, de Compte-rendu de l'Académie des Sciences, etc.

Voici le sommaire des articles contenus en janvier :

Introduction. — Calendrier du Cultivateur. — Calendrier de l'Horticulteur. — Académie des Sciences. — Décomposition de l'air en gaz hydrogène pour remplacer la houille. — Distillation des légumes. — Moyen de découvrir le cuivre dans les eaux-de-vie. — Laminoir de fer. — Règlement sur les Epizooties. De la Marne comme litière. — Maladie des Pommes de terre. — Quel est l'Animal qui paie le mieux son fourrage. — Travaux silvicoles. — Signalement des meilleures vaches laitières. — Jardin à légumes. — Greffe de la vigne. — Procédé contre l'Oidium. — Moyen de prévenir la Maladie de l'Echalotte. — Destruction instantanée des Limaces. — Glacière. — Composition pour coller les ustensiles. — Conservation des blés. — Pain de Betteraves. — Les Gaudes.

— Moyen de fabriquer les Vins factices pendant l'hiver.

Le second numéro, qui paraîtra dans ce mois, contiendra des articles sur la Médecine domestique, sur la Médecine vétérinaire, sur la Manière de distiller l'Eau-de-vie de Betterave; un Traité sur la culture, le Greffage et la Taille des Arbres fruitiers; Guide du Capitaliste et du Négociant, ou Tableau des intérêts d'un capital, calculé depuis 1 fr. jusqu'à 100,000 fr. par jour, par mois et par an; un Traité sur les Abeilles; Drainage; Guide et Renseignements certains sur les actions négociées à la Bourse, et dont on peut faire l'acquisition en toute sécurité.

Le *Moniteur* est publié le 25 de chaque mois, à dater de janvier 1854.

Chaque Livraison, composée de 32 pages in-8°, sera accompagnée d'un calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Horticulteur, et d'un bulletin commercial pour les céréales, les eaux-de-vie, et les bestiaux sur les marchés de Foissy et de Sceaux.

Les Livraisons de l'année formeront un beau et fort vol. in-8°, avec une table. Les 10,000 premiers Souscripteurs inscrits recevront une Carte de la Turquie.

COMESTIBLES, FRUITS SECS DU MIDI,

Épiceries fines.

GROS ET DÉTAIL.

GATELIER, SALOMON ET C^{ie},
15, RUE BEAUREPAIRE, A SAUMUR.

MM. GATELIER, SALOMON ET C^{ie} ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont joint à leur commerce de comestibles, fruits secs et épicerie fines en gros, un MAGASIN SPÉCIALEMENT CONSACRÉ À LA VENTE AU DÉTAIL.

Leur genre tout spécial d'affaires et le rapide écoulement de leurs marchandises, par suite de leurs expéditions en province, leur permettent d'offrir un choix très-varié d'articles de toutes provenances et toujours de première fraîcheur. (48)

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

de CHALMIN, à Rouen.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, les nettoie parfaitement, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisir, les rend souples et brillants et empêche le blanchiment. GARANTIE. Prix du Flacon 3 fr.

FABRIQUE à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. Dépôt dans toutes les villes de France; à Saumur, chez M. Eugène Pissot, coiffeur-parfumeur.

A LOUER

UNE
MAISON, avec COUR et JARDIN, 64,
Rue du Portail-Louis.
S'adresser à M^{me} LINANCIER. (90)

MAISON**A VENDRE OU A LOUER**

Située rue Cendrière, actuellement occupée par M. Segris, avoué.
S'adresser à M. RICHARD-ONFROY, rue de Bordeaux. (55)

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

On fait savoir que le jeudi, deux mars prochain, dix heures du matin, et jours suivants, M^e REIGNIER, notaire à Beaufort, procédera à la vente de tous les meubles et objets mobiliers dépendant de la succession bénéficiaire de M. Jean-François PHILIPPEAUX, propriétaire à Beaufort.

La vente commencera, en ville, le deux mars, et se continuera à la maison du Meteil, commune de Mazé, au jour qui sera ultérieurement fixé.

On vendra : plusieurs lits complets, linge, batterie de cuisine, tables, secrétaires, meubles en acajou, un ameublement de salon, glaces, pendules, argenterie, et quantité d'autres objets. (83)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e DUTERME, notaire à Saumur, le dimanche 26 février 1854, à midi,

DIVERS MORCEAUX DE TERRE ET VIGNE,

Situés communes de Saumur, Varains, Dampierre et Souzé, et appartenant au sieur René Porché de Varains. (66)

On demande à acheter une MAISON, à Saumur, sur les Ponts.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (82)

A VENDRE

Une MAISON, sise à Saumur, rue Bizard, avec façades rue Cendrière et rue de l'Ancienne-Messagerie, et un JARDIN, entouré de murs, situé en face de la maison, au coin de la rue Cendrière.

S'adresser à M. Victor MORIN, négociant, quai de Limoges, à Saumur.

Ou à M^e CHASLE, notaire en ladite ville, place de la Bilange. (84)

A VENDRE**GRANDE ET BELLE MAISON**

Nouvellement décorée, avec écurie et remise, sise rue du Prêche.

S'adresser à M. PERSAC fils, demeurant en ladite maison.

Au même endroit, on trouve du vin rouge de Bourgueil en bouteilles, aux prix de 60 c., 80 c. et 1 fr. (44)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur, le dimanche 26 février 1854, à l'heure de midi,

UN TRÈS-BEAU CLOS DE VIGNE,

Nommé le Clos-au-Loup, situé dans la commune de Bagnaux, contenant environ 2 hectares 44 ares, et joignant au levant M^{me} de Grandmaison, au nord le chemin.

Ce clos est planté de 14 à 1,500 arbres fruitiers d'une très-belle venue et d'un bon rapport.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur, avec lequel on pourra traiter avant l'adjudication. (63)

La Marchande de Porcelaine fait savoir qu'il vient de lui arriver un grand assortiment de porcelaine à bon marché. Elle est déballée place Saint-Pierre. (77)

ASSURANCES

ET

REPLACEMENTS MILITAIRES.**CLASSE DE 1853.**

M. AUGUSTIN DUTOUR, agent d'affaires, à Angers, quai Ligoy, 22, a l'honneur de prévenir les pères de famille qu'il continue toujours à assurer les jeunes gens contre les chances du tirage au sort, avant et après le tirage. La confiance qu'il a su mériter, depuis 8 années, lui fait espérer que les pères de famille voudront bien l'honorer de leur confiance.

Il donnera toutes les garanties désirables.

S'adresser à M. CHANLOUINEAU, propriétaire à Saumur, place Saint-Pierre, muni de ses pouvoirs. (43)

A VENDRE**OU A ARRETER****UNE MAISON**

AVEC COUR ET JARDIN

Située vis-à-vis le Jardin-des-Plantes.

S'adresser à M^{me} veuve MARCHAND. (29)

MAISON**A VENDRE****OU A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine

Occupée maintenant par M. Jarry, ex-major de l'École, située rue Beau-repaire, à Saumur.

S'adresser à M^{me} veuve DE FOS-LETHEULLE, ou à M^e DUTERME, notaire. (81)

A VENDRE

PAR PARTIES,

GRANDE TENUE DE PRÉS, Près le chemin de la Ronde, et ayant dépendu de cette propriété.

S'adresser M^e DUTERME, notaire à Saumur. (52)

A VENDRE**BIENS**

Situés commune de Bagnaux,

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e DUTERME, notaire à Saumur, le dimanche 19 février 1854, à midi.

1^{ent}. Vingt-deux ares de terre et vigne, au bas de la Roche, en un morceau.

2^{ent}. Onze ares de terre et vigne, au haut de la Roche, en trois morceaux.

3^{ent}. Vingt-sept ares 50 centiares de terre rangées, au lieu dit le Camp.

4^{ent}. Onze ares de vigne, aux Terres-Rouges.

5^{ent}. Dix-neuf ares 25 centiares de vigne, au lieu dit Sous-Bagnaux.

6^{ent}. Et divers logements et caves, au bourg de Bagnaux.

S'adresser à M^{me} CH. GUÉRIN, à Bagnaux, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (51)

A VENDRE

ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT,

PLUSIEURS MAISONS,

Se tenant, situées à Saumur, rue d'Orléans, et occupées par MM. Dagain, Brédif et Piéron.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (50)

LA PROVINCIALE**Compagnie anonyme d'assurance mutuelle**

IMMOBILIÈRE ET MOBILIÈRE CONTRE L'INCENDIE,

Autorisée par décret du 24 Juillet 1851.

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ: RUE GEOFFROY-MARIE, 5, à PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

M. le vicomte DUCHATEL, C. ✱, ancien pair de France, administrateur des chemins de fer de Rouen, de l'Ouest, de Caen et Cherbourg; Président.

M. le baron PÈRE LACAZE, ✱, ancien pair de France.

M. ROULEAU DUGAGE, C. ✱, député au Corps-Législatif.

M. GAUJA, O. ✱, ancien préfet de la Loire-Inférieure.

M. le baron de SAVIGNY, O. ✱, colonel en retraite.

M. DABEAUX, ✱, maître des requêtes de première classe au Conseil-d'Etat.

M. NARJOT, O. ✱, ancien préfet de la Somme,

M. AUGUSTE DE PERPIGNA, propriétaire.

M. EDMOND LECLERC, ✱, ancien maître des requêtes au Conseil-d'Etat.

M. COLLASSON, négociant.

M. le vicomte de PEYRONNET, propriétaire.

M. PIERSON, secrétaire du Comité du Contentieux au Conseil-d'Etat.

DIRECTEUR GÉNÉRAL:

M. C. BART, ancien préfet, officier de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique.

LA PROVINCIALE se distingue des autres Sociétés formées jusqu'à ce jour par une combinaison mieux entendue des intérêts de l'Association Mutuelle et des obligations qu'elle impose, c'est-à-dire par une meilleure classification des risques et une plus équitable répartition des charges.

Son système réunit tous les avantages de la mutualité et de la prime fixe, et il offre, par sa nature seule, une garantie qu'aucune Compagnie ne pourrait asseoir sur un capital même réalité. — Les sommes prévenant des cotisations et destinées à former le fonds de prévoyance, sont déposées dans les caisses de l'Etat, d'où elles ne peuvent être retirées qu'avec l'autorisation du Conseil d'Administration et pour payer les sinistres. — Le compte-rendu de LA PROVINCIALE est publié tous les ans. — Les Statuts, qui fixent les obligations réciproques, sont imprimés en entier sur la Police, délivrée à chaque adhérent à la Société.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Paris, au siège de la Direction générale, rue Geoffroy-Marie, 5, — ou à M. DUCHASTEL fils. (91)

(85)

Cité, à M. BLENDARD, Gérant.
Pour plus de renseignements, s'adresser à Arras, 22, rue des Bouchers-de-Paris.
Que l'appareil ne soit monté et justifié des produits.
Payable comptant ou à termes, au choix du cessionnaire, mais jamais avant.
ou même pour les besoins d'un négociant. — Prix fixé sur la population.
— La cession serait pour un département, un arrondissement, une ville.
Café conserve tout son arôme et est beaucoup plus fort que tout autre pro-
12% de perte. — 100 kilos donnent 88 parfaitement grillé et nettoyé. — Le
d'invention de 15 années (S. G. D. G.) pour torréfier le Café avec moins de
On offre de céder la jouissance à une ou plusieurs personnes d'un Brevet

AVIS AU COMMERCE D'ÉPICERIES.**A VENDRE****UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de la Comédie.
Occupée par M. Buzard, avec le passage qui en dépend et est loué à M. Véron, pour l'usage du Grand-Café.

Elle est d'un revenu annuel de 1,050 francs.

S'adresser, pour traiter, à M^e POYNOT, notaire à Montreuil, ou à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (74)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

Une PORTION de maison, au 2^{me} étage, rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. Reneaume-Lepelay.

On demande un petit CLERC à l'étude de M^e CHASLE. (87)

A LOUER

Présentement,

JOLIE MAISON avec cour et jardin, située à la Croix-Verte.

S'adresser à M. Ch. MILSONNEAU-BOURNILET, rue Royale. (72)

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise rue Saint-Nicolas, n^o 37,

Et A LOUER

Boutique et divers appartements, dans la même maison.

S'adresser à M. BRIÈRE, rue des Payens, n^o 16. (69)

Etude de M^e REIGNIER, notaire à Beaufort.

LA BELLE PROPRIÉTÉ**DE LA PLAINE,**

Sise commune de Saint-Mathurin, et par extension dans celle de Mazé,

A VENDRE A L'AMIABLE

Cette Propriété comprend, outre une maison de maître, de vastes bâtiments d'exploitation, cour, issues, verger et une pièce de terre de la contenance de seize hectares. 16 h. »

Et plusieurs pièces de terre peu éloignées de la maison, d'une contenance de dix hectares cinquante ares. 10 h. 50 a.

26 50

Sa proximité de la station de Saint-Mathurin, à laquelle on arrive par un chemin macadamisé de grande communication, fait de cette propriété une terre d'agrément et un objet de spéculation.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e REIGNIER, notaire à Beaufort. (76)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

Il sera vendu par adjudication et par lots, en l'étude de M^e DION, notaire à Saumur, le dimanche 19 février 1854, à midi,

UN TERRAIN PROPRE A BATIR, situé au Chapeau, commune de Saint-Lambert, près le bureau d'octroi, contenant 19 ares 45 centiares, appartenant aux époux Guichard. (75)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Cocasserie,

Occupée par M. Lérigé, marchand de vin, composée d'une boutique, arrière-boutique, cuisine, cave, premier, deuxième, troisième étages, grenier et latrines.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (64)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.